



CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

Transmise par mail le :

Réunion du 27 novembre 2017 – 19h00

ORDRE DU JOUR

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 09/10/2017

I. Personnel communal

- A. Délibération de participation pour la protection sociale complémentaire santé des agents
- B. Délibération de participation pour la protection sociale complémentaire prévoyance des agents
- C. Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque santé
- D. Mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque prévoyance.

II. Finances :

- A. Budget communal 2017 : décision modificative n°3
- B. Budget assainissement 2017 : décision modificative n°1
- C. Budget communal 2017 – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 1 000 000 € pour le financement de la réalisation d'une halle des sports communale à St Martin de Londres
- D. Budget assainissement communal 2017 – Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 120 000 € pour le financement de la réalisation des travaux sur le réseau d'assainissement collectif communal et la création d'une station d'épuration au Frouzet.
- E. Budget 2018 – Autorisation d'engager un quart des dépenses d'investissement

III. Assainissement collectif :

- A. Tarifs redevance assainissement collectif 2018
- B. Mise à disposition du personnel communal facturé au budget assainissement

IV. Intercommunalité

Désignation d'un représentant au sein du collège public du GAL Grand Pic Saint-Loup

V. Projets :

Demande de subvention pour la construction d'une halle des sports communale

VI. Urbanisme

- A. Echange de terrain avec la Gravette de Corconne
- B. Institution d'un secteur à taux majoré de la part locale de la taxe d'aménagement

VII. Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consenties au Maire (article L 2122-22 du CGCT – délibération du conseil municipal du 14 avril 2014)

VIII. Questions diverses

**Le Maire,
Jean-Louis RODIER**

